

FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, [visitez notre page de politique de cookies](#).

Gérer mes cookies

REQUIS  
SEULEMENT

ACCEPTER TOUT

Consentir des délais de paiement est parfois déterminant pour obtenir un marché à l'étranger ?

Grâce à la mobilisation des créances nées sur l'étranger du Crédit Agricole, vous préservez votre trésorerie.



## LES PRINCIPES DE BASE

La MCNE (Mobilisation de Créances Nées sur l'Étranger) est un financement à court terme de créances effectué dans le cadre d'une ligne de crédit accordée par une banque à une entreprise exportatrice. La MCNE vous permet donc de mobiliser vos créances export et de disposer immédiatement du montant des créances en attendant l'encaissement effectif du produit des ventes réalisées.

### Comment ça marche ?

Pour financer votre poste client, vous cédez les créances que vous détenez sur vos clients étrangers. Le cessionnaire (la banque) vous fait en contrepartie une avance pouvant atteindre 100% du montant des créances cédées. Celle-ci est remboursée à la réception du règlement des factures par les clients étrangers.



## VOS BESOINS

**Vous êtes une entreprise exportatrice avec des créances à maturité de 30 à 180 jours.**



## AVANTAGES

- **Optimisation de votre trésorerie** : la créance est financée jusqu'à 100 % du montant,
- **Rapidité de mise à disposition** : A la création d'une MCNE, notre banque met les fonds à votre disposition dès la naissance de la créance et la sortie des biens du territoire douanier français,
- **Faciliter la négociation commerciale** en vous permettant d'accorder des délais de paiement à vos clients étrangers.



## NOTRE CONSEIL

- Les créances en devises peuvent être convertibles en euros au cours du jour de la création du billet de mobilisation. Pour éviter tout risque de change, nos experts sont à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner sur les solutions de couverture de change.
- Vous avez également la possibilité de souscrire une police d'assurance crédit pour vous couvrir contre le risque de défaillance.

[RECHERCHER UNE FICHE PAYS](#)